

Les 5 messages clés de notre rapport

1. La nouvelle « gouvernance partagée à compétences réparties » du sport français, qui est en construction à l'initiative de la Ministre des Sports Laura Flessel et du Président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) Denis Masseglia, a le mérite de renforcer l'attention sur le **pilotage** du sport français et notamment d'ouvrir celui-ci au monde économique. Mais elle inspire certaines réserves à ce stade. En particulier, elle appelle un vrai **effort de clarification des rôles et responsabilités** de chaque acteur, sinon elle ne pourra fonctionner ni efficacement, ni sereinement. Sans cette clarification, il sera par exemple difficile de distinguer le champ de la co-décision de celui de la concertation dans la nouvelle instance, ce qui aura pour effet d'entraver la **prise de décision et la responsabilisation**.

2. Le modèle pressenti « d'agence », pierre angulaire de ces réflexions, apparaît bien adapté pour la haute performance, beaucoup moins pour le sport pour tous, politique publique protéiforme qui requiert un fonctionnement aussi ouvert que possible, « en réseau ». **Nous préconisons donc de recentrer le projet d'agence sur la haute performance** en sécurisant qu'elle dispose d'une **autonomie suffisante**, tant dans **les moyens** dont elle disposera que dans les arbitrages qu'elle rendra. Pour porter ses fruits, la mise en place de cette agence sur la haute performance doit aller de pair avec le renforcement de **l'écosystème du haut niveau dans son ensemble**.

3. La politique du « sport pour tous » requiert, dans un contexte **propice** et parfois **urgent**, une impulsion tournée à la fois vers des espaces critiques – **l'école et l'université, l'entreprise, le monde de la santé** – et vers les publics **les plus éloignés de la pratique**, dont les personnes en situation de handicap et celles vivant dans des territoires carencés en équipements sportifs.

4. **Si le ministère des sports doit se réformer** pour gagner en efficacité et en influence au plan stratégique et interministériel, **l'amélioration de la gouvernance des fédérations**, qui sont aujourd'hui le maillon central du sport français, est également une priorité sans laquelle il n'y aura pas de vraie rénovation de notre modèle sportif. Dans le respect de **l'autonomie** du mouvement sportif, cette amélioration implique, en sus de l'élection des présidents par les clubs, de renforcer à tous les échelons territoriaux **l'ouverture, la diversité et l'éthique** des structures fédérales. Elle requiert aussi de revisiter les conditions de leur **dialogue avec l'Etat**.

5. Le sport français doit pouvoir compter sur des **ressources adaptées**, sur le plan **financier mais aussi humain** (revitalisation du bénévolat sportif, amélioration de la formation et de l'accès aux métiers du sport, etc.). Cette évolution peut se faire sans grever les finances publiques car les fédérations, si elles sont bien accompagnées, ont la capacité de moderniser leur modèle économique et parce que le monde du sport a tout à gagner à mieux s'ouvrir à de nouveaux partenariats avec les entreprises.

Faire de la « France sportive » une **grande cause nationale** durant le quinquennat donnerait dans notre pays, à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, une portée et un élan formidables à l'ensemble de ces orientations en faveur du sport qui, aussi bien que la culture par exemple, peut embellir le quotidien des Français, et changer leur regard sur l'avenir.